

À : Producteurs et négociants de fleurs et de plantes, de thé et de raisins de cuve
Membres de Fairtrade

cc : Comité des normes
Personnel de Fairtrade International
Personnel de FLOCERT

Andreas Kratz
Directeur des normes et de la tarification
a.kratz@fairtrade.net

29 juin 2026

Modifications apportées à la liste des matières dangereuses et à la norme relative aux fleurs et aux plantes

Chers partenaires,

Lors de ses réunions qui se sont tenues le 21 mai 2026, le Comité des normes a décidé d'apporter des modifications à la liste des matières dangereuses (HML) applicable aux producteurs de fleurs et de plantes, de thé et de raisins de cuve. Pour plus de détails sur cette décision, veuillez vous reporter au point 2 du procès-verbal de la réunion du Comité des normes [disponible sur notre site web](#).

Les modifications approuvées résultent d'une procédure d'exception temporaire relative à la liste des matières dangereuses (HML), ouverte aux producteurs qui ont rencontré des difficultés à éliminer progressivement certaines matières entre 2022 et 2026.

Les modifications suivantes s'appliquent à compter du 1er juillet 2026 :

- Pour les organisations de main-d'œuvre salariée du secteur du thé et des raisins de cuve, la modification est reflétée dans le document de la liste des matières dangereuses ; voir la page consacrée aux matières de la liste orange, ainsi que le tableau présentant les conditions spécifiques d'utilisation du glyphosate et de ses sels.
- Pour les producteurs de fleurs et de plantes, la modification figure dans le document «Liste des matières dangereuses» : consultez la page consacrée aux matières de la «liste orange», le tableau présentant les conditions spécifiques d'utilisation de l'abamectine et de la lambda-cyhalothrine, ainsi que la norme relative aux fleurs et aux plantes concernant l'utilisation du glyphosate et de ses sels.

Vous trouverez le document HML mis à jour en [anglais](#) et [en espagnol](#) sur notre site web. Les versions [en français](#) et [en portugais](#) seront publiées prochainement.

La norme « Fleurs et plantes » est également disponible [en anglais](#) et en [espagnol](#) sur notre site web.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse standards-pricing@fairtrade.net .

Cordialement,
Andreas Kratz